



CLUB PEDESTRE MALISSARDOIS

Association conventionnée CDRP26, immatriculation tourisme FRRP n° IM075100382

ADHESIONS CPM 2022-2023

Le nouveau tarif des adhésions présenté ci-dessous tient compte de :

- L'augmentation du prix de la licence par la Fédération (FFR). Une augmentation de 1€/an a déjà été mise en place deux fois ces dernières saisons, mais nous ne l'avons pas encore répercutée sur notre tarif global.
- L'ajustement de l'adhésion au CPM, que nous avons diminuée de 3€ pendant chacune des 2 saisons fortement impactées par le COVID.
- La réduction de moitié de la subvention de la Mairie en 2021.

Tout cela a eu des conséquences sur les finances du club, d'où la nécessité d'un réajustement du tarif d'adhésion. Nous tenons surtout à pouvoir encore effectuer des formations de 1er secours et d'animateurs (gratuites pour les volontaires) pour le bien du CPM.

Nous effectuons aussi une économie en demandant aux personnes souhaitant s'abonner à *Passion Rando*, de prendre en charge les 10€ d'abonnement (la FFR l'a augmenté de 2€). Auparavant le CPM prenait en charge la moitié du coût.

TARIFS CPM 2022-23	Licence FFR	Adhésion CPM	Droit d'entrée CPM	TOTAL	Avec Passion Rando	TOTAL avec abonnement
Nouvel adhérent	28 €	15 €	13 €	56 €	10 €	66 €
Renouvellement de licence	28 €	15 €	-	43 €	10 €	53 €
Licencié autre club	-	20 €	-	20 €		
Membre honoraire	-	15 €	-	15 €		

Siège : Mairie de Malissard, 26120 MALISSARD

N° d'affiliation FFRP : 02324

N° d'agrément Jeunesse et Sports : 26 09 006